

REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE



Plan d'actions AGENDA 21

n°

Pilote

2011

2013

Orientation 1: développer les alternatives à la voiture en valorisant les transports en commun intra et interurbain et les espaces réservés aux modes de

Action 1: dynamiser la navette OLF1

Ouvrir une deuxième ligne OLF1

3.1.13

CAB

25%

25%

Augmenter la fréquence d'OLF1 le samedi matin

3.1.15

CAB

25%

50%

Action 2: favoriser l'utilisation des transports en commun

Améliorer l'attractivité des transports en commun par la mise en place d'une signalétique adéquate et d'un affichage dynamique pour les horaires de bus

3.1.07

CAB

50%

50%

Poursuivre le Plan Communal de Mobilité

3.1.11

CAB

75%

75%

Adapter progressivement l'offre de transports en commun

3.1.12

CAB

25%

100%

Aménager la gare routière et le parvis dans le cadre du contrat de pôle

3.1.10

DST

75%

100%

Action 3: encourager l'usage du vélo

Réfléchir à un aménagement de pistes cyclables desservant les établissements scolaires et à un réseau de liaisons douces

1.1.02

DST

50%

75%

Etablir un plan de circulation vélo en cohérence avec le programme de réfection des chaussées

3.1.20

DST

75%

100%

Développer le réseau de pistes cyclables avec les communes avoisinantes en concertation avec la population et les usagers

3.1.21

CAB

0%

0%

Créer un parking vélo sécurisé sur le marché et la gare

3.1.17

DST

50%

75%

Développer les arceaux à vélo dans tous les lieux publics, et notamment à proximité des commerçants

3.1.18

DST

50%

100%


Mettre en place une signalétique continue et visible sur l'ensemble des voies cyclables

3.1.19

DST

25%

75%

 Plan d'actions AGENDA 21	n°	Pilote	2011	2013
Action 4: promouvoir le covoiturage et la marche à pied				
Développer le système de covoiturage par la création d'un Forum	1.1.04	DEDD	0%	0%
Mettre en place une expérience pilote de pedibus	1.1.01	DEDD	25%	50%
Orientation 2: encourager le développement d'un habitat durable				
Action 5: inscrire l'habitat dans un urbanisme durable				
Renforcer les critères d'insertion paysagère dans le PLU à venir	3.1.03	DADU	0%	100%
Etudier le dépassement du COS au cas par cas	3.1.22	DADU	25%	100%
Développer un écoquartier sur la ville, vitrine des nouvelles technologies	3.1.06	DADU	0%	0%
Action 6: inciter les habitants à des travaux de rénovation énergétique				
Proposer aux habitants un diagnostic énergétique du patrimoine par une délégation de maîtrise d'ouvrage	3.1.01	DEDD	0%	100%
Mettre en place une prime incitative pour les habitants réalisant des travaux de rénovation énergétique	3.1.02	DEDD	PROP	100%
Création d'un PIE (Point Information Energie)	3.1.05	DEDD	25%	75%

LEGENDE

0% - L'action n'a pas été entamée

25% - L'étude est en cours

50% - L'étude a été rendue, la Ville envisage la phase de réalisation

75 % - La réalisation est en cours

100% - L'action est achevée

"Prop": nouvelle proposition faite lors des derniers ateliers

"Annulée" : La Ville demande l'annulation de cette action et motive cette demande